

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

n° C-200901-08

du 29 janvier 2009

L'an deux mille neuf, le vingt neuf du mois de janvier, à dix huit heures, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle communautaire de Planzolles, sous la présidence de Madame Françoise POUJADE, Présidente.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Pascal WALDSCHMIDT, Jean Rémi DURAND GASSELIN, Alain MAHEY, Christian FAUGIER, Marie Christine DETE, Jean PASCAL, Marie Thérèse OZIOL (pouvoir de Paul BOYER), Marie Claire PAQUELET GARDES, Nathalie TOURRE, Nathalie TOURRE (pouvoir de Christine SEON), Francis PLANCHER, Marie Hélène POUZACHE, Bernard SAISON, Bernard SAISON (pouvoir de Philippe GILLES), Jean Pierre LAPORTE, Mireille AREVELO, Jean Luc TOURREL, Nicole BISCAREL, Philippe BROT, Stéphane REBOUL, Jean Luc VALETTE, Jean Paul ROBERT (pouvoir de Jean Philippe BLANC), Denise FERRARI, Hubert LEPOITEVIN, Dominique BROUSSE, Patrick PERNEL, Michel VOYANT, Françoise POUJADE, Nathalie SUSSELIN, Gérard MARTIN, Régine LEMESRE, Francine CALIPPE, Laurent FARGIER, Elisabeth CHAINE, Christian MOYERSON, Patrick MICHEL, Jack ZMINKA, Roland REY, Marc MINETTO, Lorraine CHENOT, Bernard BONIN, Bernard BONIN (pouvoir de Christelle MONTEREMAL), Alexandre FAURE.

A été élu secrétaire : Jean PASCAL

Ont assisté à la réunion, sans voix délibérative : Jacqueline MIELLE, Luc PARMENTIER, Gaston JAMBOIS, Francine LACOUR.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer

**Objet : CONSEIL D'EXPLOITATION REGIE « O.I.T. » - ELECTION DU COLLEGE  
« ELUS »**

La présidente rappelle les délibérations prises ce même jour relatives au mode de gestion de l'office intercommunal de tourisme, à la création d'une régie à simple autonomie financière, à l'adoption des modalités de fonctionnement de ce service en régie ainsi que celle relative à la composition du conseil d'exploitation et aux modalités de désignation des membres de celui-ci.

Considérant la création d'un collège d'élus, composé de 8 à 11 membres issus du conseil communautaire, il y a lieu de procéder à une élection pour pourvoir aux sièges ainsi créés. Elle invite donc les candidats à se présenter et recueille les candidatures de :

- TOURRE Nathalie,
- PAQUELET-GARDES Marie-Claire,
- LEMESRE Régine,
- REBOUL Stéphane,
- LEPOITEVIN Hubert,
- FAURE Alexandre,
- ROBERT Jean-Paul,
- ROUSTANT Marc,
- REVUELTA Véronique,
- MOYERSON Christian.

Après cet appel à candidatures, le nombre de candidats étant inférieur au nombre maximum de sièges à pourvoir,

Le conseil communautaire,

Ouïe l'exposé de sa présidente,

Après en avoir délibéré

**DESIGNE**, à l'unanimité, les candidats ci-dessus énoncés en tant que membres du collège « élus » du conseil d'exploitation de la régie autonome « Office intercommunal du tourisme du Pays Beaume-Drobie ».

*Fait et délibéré à Joyeuse, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre suivent les signatures.*

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.**

**La Présidente,**

**Françoise POUJADE,**